

# FIERS DE NOTRE CAPEB - Numéro 1 - Avril 2017

Confédération de l'Artisanat  
et des Petites Entreprises du Bâtiment

## EDITO

### Sylvain FORNES – Président de la CAPEB RHONE

#### Et maintenant à vous de voter !

2017 est une année décisive sur le plan politique, pour le devenir de nos métiers et plus généralement pour l'avenir de l'artisanat du Bâtiment. Dans moins d'une semaine, c'est le 1<sup>er</sup> tour de l'élection du Président de la République. Ne ratons pas l'occasion d'exprimer notre choix !

Depuis plusieurs semaines maintenant la CAPEB fait entendre sa voix au travers de son agenda des 100 jours pour redresser l'artisanat du Bâtiment et l'Economie.

Au niveau national, régional et départemental, nous rencontrons les candidats ou leurs représentants pour présenter en votre nom les priorités de la CAPEB pour le prochain quinquennat sans ruiner la France. Elles s'articulent autour de 10 domaines d'intervention et proposent 50 solutions concrètes à mettre en œuvre dans les 100 premiers jours du prochain quinquennat.

Fidèle à notre positionnement **apolitique**, nous ne donnerons aucune consigne de vote, pas plus que nous n'afficherons nos préférences. Cependant conscients du manque de temps pour s'approprier les programmes des uns et des autres, nous vous proposons ici un tableau récapitulatif des mesures phares des 5 candidats s'exprimant sur l'ensemble des domaines de préoccupations de notre organisation professionnelle. Par souci de lisibilité, les prises de position des autres candidats, lorsqu'elles sont connues, sont présentées en dehors du tableau. N'hésitez pas à aller sur le site de chacun des candidats pour en savoir plus sur les sujets qui vous intéressent.

Nous avons désormais toutes les cartes en main. Le 23 avril 2017,  
**votons !**

## Elections présidentielles et législatives



## Les 10 domaines d'intervention de la CAPEB

1. Soutenir l'entreprenariat et l'emploi
2. Organiser une concurrence saine et loyale
3. Alléger le coût du travail
4. Réformer les systèmes sociaux
5. Simplifier le code du travail
6. Débloquer le financement des TPE
7. Concourir à la qualité des logements
8. Favoriser la visibilité des TPE
9. Soutenir la formation au sein de la branche
10. Développer la transmission au sein de la branche



- Présidentielles
- 1<sup>er</sup> tour : 23 avril
  - 2<sup>ème</sup> tour : 7 mai

## Législatives

- 1<sup>er</sup> tour : 11 juin
- 2<sup>ème</sup> tour : 18 juin



## Des candidats / des promesses électorales (source Bâtiment artisanal - avril 2017)

Positions CAPEB	François Fillon	Emmanuel Macron	Benoît Hamon	Marine Le Pen	Jean-Luc Mélenchon
<b>FISCALITE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Harmoniser la fiscalité des entreprises entre forme individuelle et sociétaire, pour tendre à la neutralité fiscale</li> <li>Etendre le CICE aux indépendants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stabilisation de la politique fiscale</li> <li>Réduction des charges sociales pour les entreprises</li> <li>Transformation du CICE en baisse des charges sociales pour l'employeur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction des charges des entrepreneurs et doublement du plafond du régime fiscal de la micro entreprise</li> <li>Transformation du CICE en baisse des charges sociales pour l'employeur.</li> <li>Baisse de l'impôt sur les sociétés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Facilitation de l'accès des petites et moyennes entreprises au financement de leurs projets.</li> <li>Modulation de la TVA en fonction de l'empreinte environnementale</li> <li>Augmentation du smic</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien des dispositifs existants</li> <li>Baisse des charges pour les TPE-PME.</li> <li>Transformation du CICE en baisse des charges sociales pour l'employeur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation du smic</li> </ul>
<b>RSI</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer le fonctionnement, la performance et la qualité de service du RSI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réforme du RSI en une caisse de protection des indépendants.</li> <li>Amélioration du statut de l'EURL pour éviter la ruine de l'artisan en cas de faillite.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Simplification du RSI</li> <li>Maintien des allègements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réforme du RSI pour donner les mêmes droits aux indépendants qu'aux salariés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Donne le choix aux indépendants entre le régime général ou un régime indépendant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suppression du RSI. Les indépendants pourront adhérer au régime général</li> </ul>
<b>AGE DE LA RETRAITE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la pérennité des régimes de retraite par répartition en tenant compte des carrières longues.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Progressivement à 65 ans selon le rythme actuel décidé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de changement sur l'âge de départ en retraite</li> <li>Mise en place progressive d'un système universel pour le calcul des pensions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de changement sur l'âge de départ en retraite</li> <li>Transfert possible de trimestres entre conjoints</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Retour à 60 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Retour à 60 ans</li> </ul>

- Du côté des autres candidats**
- Fiscalité** : Philippe Poutou et Nathalie Arthaud supprime le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Jacques Cheminade, Nicolas Dupont-Aignan et Jean Lassalle le transforme en baisse des charges, François Asselineau le réduit.
  - RSI** : François Asselineau, Jacques Cheminade, Nicolas Dupont-Aignan et Jean-Lassalle favorable à sa suppression.
  - Age de la retraite** : Retour à 60 ans pour Nathalie Arthaud et Philippe POUTOU, maintien à 62 ans pour Nicolas Dupont-Aignan



## Des candidats / des promesses électorales (source Bâtiment artisanal - avril 2017)

Positions CAPEB	François Fillon	Emmanuel Macron	Benoît Hamon	Marine Le Pen	Jean-Luc Mélenchon
<b>PENIBILITE</b> <b>Suppression du compte pénibilité au profit d'actions de prévention</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suppression du compte pénibilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suspension le temps d'une concertation/négociation avec chaque branche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien du compte pénibilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suppression du compte pénibilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contre</li> </ul>
<b>TRAVAIL DETACHE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>A salaire égal, charges sociales et fiscales égales</li> <li>Renforcer les contrôles et les sanctions</li> <li>Limiter à 6 mois la durée autorisée de détachement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renégociation des textes communautaires pour garantir des conditions de rémunération et de concurrence égale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Limiter à 1 an la durée autorisée du détachement</li> <li>Redéfinir les règles pour mettre fin à toutes les formes de concurrence sociale déloyale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Demande de révision de la Directive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contre la Directive et le travail détaché.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Opposé à la Directive Européenne qu'il n'appliquera pas</li> </ul>
<b>LOI TRAVAIL</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ouvrir le bénéfice des allégements de charges à tous ceux qui créent de l'activité économique et de l'emploi, de manière équitable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sécuriser les règles qui régissent le contrat de travail et sa rupture.</li> <li>Primauté des accords de branche pour les TPE.</li> <li>Fin de la durée légale du travail à 35 heures au profit de la négociation et la signature d'accords collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rédéfinition du dialogue social</li> <li>Maintien des principes fondamentaux (durée légale du temps de travail, égalité professionnelle, salaire minimum...), mais renégociation possible par entreprise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaissance du burn out comme maladie professionnelle</li> <li>Poursuite de la réduction collective du temps de travail sur la base par la négociation</li> <li>Renforcer le compte pénibilité et le compte personnel d'activité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Primauté des accords de branche sur les accords d'entreprise</li> <li>Maintien des 35 heures comme durée légale, mais favorable à la renégociation par branche.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favorable à la suppression de la loi El Khomri</li> </ul>
<b>PRELEVEMENT A LA SOURCE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Suppression</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suppression</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Report, après une expérimentation en 2018</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suppression</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas opposé, mais avec une réforme fiscale</li> </ul>

Du côté des autres candidats

**Travail détaché** : François Asselineau, Jacques Cheminade, Nicolas Dupont-Aignan, Jean Lassalle sont pour l'abrogation de la Directive Européenne. Philippe POUTOU pour les mêmes droits pour tous



## Des candidats / des promesses électorales (source Bâtiment artisanal - avril 2017)

Positions CAPEB	François Fillon	Emmanuel Macron	Benoît Hamon	Marine Le Pen	Jean-Luc Mélenchon
<b>MARCHES PUBLICS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de l'allotissement</li> <li>• Ecartier les offres anormalement basses et variables</li> <li>• Supprimer les clauses sociales discriminatoires et valoriser l'insertion par l'apprentissage et les contrats de professionnalisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser les entreprises Européennes en Europe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès aux marchés publics Européens uniquement aux entreprises qui localisent au moins la moitié de leur production en Europe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 50% des Marchés publics réservés aux PME-PMI-TPE ;</li> <li>• Introduction des clauses sociales, environnementales d'emploi et de « produire local »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien de l'allotissement</li> <li>• Nécessité de réserver une part importante de la commande publique aux TPE-PME.</li> <li>• Opposée aux appels d'offres Européens.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réviser le Code des marchés publics pour favoriser les entreprises de l'économie sociale et solidaire, les produits et services écologiques, l'activité locale.</li> </ul>
<b>APRRENTISSAGE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser l'apprentissage auprès des jeunes, des enseignants, des parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'alternance comme voie d'accès à l'emploi des jeunes.</li> <li>• Rapprochement des CFA et Lycées professionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Périodes de pré-apprentissage et filières en alternance dans tous les lycées professionnels.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de l'apprentissage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprentissage dès 14 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien du système actuel, pour lui l'apprentissage n'est pas la voie royale vers l'emploi des jeunes</li> </ul>
<b>LOGEMENTS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 taux de TVA à 5,5% pour les travaux de rénovation énergétique et d'accesibilité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'investissement public et privé en réduisant l'intervention publique et en allégeant la fiscalité</li> <li>• Simplifier les normes, raccourcir les délais de procédure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rénovation d'1 million de logements mal isolés d'ici 2002</li> <li>• Construction de 80 000 logements pour les jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Crédit d'impôt de 50% des travaux d'adaptation des logements au vieillissement</li> <li>• Construction de 150 000 logements sociaux par an.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grand plan d'aide à la construction et à la réhabilitation des logements en réduisant les dépenses logement des ménages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan d'investissement de 18 milliards d'euros</li> <li>• Construction de 200 000 logements par an</li> <li>• Rénovation de 700 000 logements</li> </ul>

Du côté des autres candidats

- **Marchés publics** : François Asselineau, Jacques Cheminade et Nicolas Dupont-Aignan partisans pour favoriser les entreprises Françaises dans les appels d'offres.
- **Apprentissage** : Jean Lassalle favorable pour développer l'apprentissage et l'étendre aux jeunes. Nicolas Dupont-Aignan favorable pour développer les filières. Jacques Cheminade crée un Erasmus pour les apprentis. Philippe POUTOU les rémunère au SMIC.

**FIERS DE NOTRE CAPEB**



La confédération de l'artisanat du Bâtiment et des Petites Entreprises - Numéro 1 - Avril 2017